

# MISE A JOUR DU 13/06/2019

Version 1.6.0

CONTACTEZ-NOUS AU 01 72 98 98 56 OU SUR ASSISTANCE@SYSTERIAL.COM



PLPSOFT est la branche d'édition de logiciels de Planète Patrimoine dédiée à la banque, l'assurance et aux professionnels du conseil Planète Patrimoine, SAS au capital de 88.901,67 euros - RCS Paris 484 699 889

Planète Patrimoine, SAS au capital de 88.901,67 euros - RCS Paris 484 699 889 25, rue de l'Abbé Groult 75015 Paris - Tel : 01 72 98 98 56 - <u>www.plpsoft.com</u>

## **SOMMAIRE**

LES FONCTIONNALITES	NOUVELLES I
BILITE D'INTEGRER DE NOUVELLES BRIQUES REDACTIONNELLES, INDEPENDAMMENT DES ES DEJA EXISTANTES	POSSIBILITE BRIQUES DE
UTION DANS LE RAPPORT DES COMMENTAIRES SAISIS DANS L'INTERFACE DE SYSTERIAL6	RESTITUTIO
OUR DE LA BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE7	MISE A JOUR
SANT DE L'EPARGNE RETRAITE	S'AGISSANT
SANT DE L'INTERESSEMENT7	S'AGISSANT
SANT DU PEA7	S'AGISSANT

## **NOUVELLES FONCTIONNALITES**

### POSSIBILITE D'INTEGRER DE NOUVELLES BRIQUES REDACTIONNELLES, INDEPENDAMMENT DES BRIQUES DEJA EXISTANTES

Jusqu'à présent, l'administrateur de SYSTERIAL avait la possibilité de personnaliser les briques existantes. Désormais, l'administrateur pourra, en sus, créer librement des briques rédactionnelles et les insérer facilement là où il le souhaite dans la structure du rapport. Les nouvelles possibilités offertes à l'administrateur sont décrites ci-après.

## Concernant les manipulations à effectuer en pratique, nous vous invitons à visionner le tutoriel dédié :

https://www.plpsoft.com/espace-documentaire/tutoriels/approfondir/ajouter-de-nouvellesbriques.html

Nous avons en effet jugé qu'il serait plus simple pour vous de comprendre le fonctionnement en visionnant directement une démonstration sur votre écran.

#### Ajout d'élément dans la structure du rapport

#### Rappel :

Un modèle de rapport est composé de plusieurs éléments dits de « niveau 1 » qui façonnent et structurent l'étude patrimoniale, tels que « Situation familiale », « Situation professionnelle et patrimoniale » ou encore « Organiser la transmission et optimiser les droits à payer ».

- Au sein de ces éléments de premier niveau, des sous-niveaux d'éléments sont intégrés (éléments de niveau hiérarchique inférieur), venant restituer des informations ou présenter des solutions.
  - En fonction des éléments, la profondeur est plus ou moins importante (niveau 2 ou 3 d'élément par exemple).

Il vous est désormais possible d'ajouter des éléments (au niveau que vous souhaitez) afin :

- d'une part, de mieux personnaliser la structuration de votre rapport ;
- d'autre part, de mieux piloter le contenu, puisque vous pourrez désormais ajouter vos propres briques rédactionnelles au sein des éléments créés.

#### Quel que soit le niveau d'élément, une seule brique peut être associée à l'élément créé.

D'une manière générale, les éléments nouvellement créés sont matérialisés par un code couleur jaune.

#### Exemples en pratique :

Ajout d'un élément de niveau 1 (et ajout possible d'éléments de niveau hiérarchique inférieur)

Objectif de l'administrateur dans cet exemple : créer un élément « synthèse de nos recommandations ».

 L'administrateur veut personnaliser le modèle de rapport utilisé par les conseillers pour que, lors de la génération du rapport, ces derniers n'aient plus qu'à compléter les informations qu'ils souhaitent présenter à leur client, tout en respectant le format désiré par l'administrateur.

Ici, l'ajout de briques, via la personnalisation de la structure du rapport, permet uniquement de créer un « masque » nouveau pour l'utilisateur, qui devra bien entendu ajouter, à chaque rapport, le contenu qu'il souhaite.

• Ainsi, dans le modèle de rapport standard, l'administrateur va par exemple intégrer un élément de niveau 1 entre « Objectifs et attentes » et « Succession : présentation détaillée » correspondant aux principales recommandations de l'étude patrimoniale. L'intitulé de ce nouvel élément sera « Synthèse de nos recommandations ».

Le modus operandi est le suivant :

1) Aller dans ADMINISTRATION / RAPPORT / STRUCTURE

2) Ajouter l'élément au niveau souhaité

 Si vous souhaitez ajouter un élément de niveau 1 (identifiable par une pastille plus foncée et un libellé écrit en gras), vous devez vous positionner sur l'élément de niveau 1 qui apparaîtra juste avant une fois le nouvel élément de niveau 1 créé. Le positionnement des éléments de même niveau hiérarchique se pilote ensuite grâce aux flèches latérales.

3) Renommer l'élément souhaité (le libellé par défaut est « solution personnelle »).

4) Aller dans ADMINISTRATION / BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE / BRIQUES DES ETUDES PATRIMONIALES / RECHERCHE PAR ELEMENT.

5) Se positionner au niveau de l'élément pour lequel la brique doit être ajoutée.

6) Ajouter une brique en la créant « ex nihilo », qui sera ensuite enregistrée dans le dossier « briques\_perso » dans le dossier d'installation de SYSTERIAL.

Pour que la brique créée respecte la charte graphique du rapport, il convient d'utiliser les différents styles de la feuille de style. Vous pouvez vous référer à la table de correspondance des styles, accessible ici :

https://www.plpsoft.com/espace-documentaire/faq/systerial-2/administration-etparam%C3%A9trage-de-systerial/feuille-de-style-Illustration-des-styles.html

#### Ajout d'une solution qui n'existe pas à ce jour dans SYSTERIAL

Le principe est au départ le même que dans l'exemple précédent. La différence ici est que vous allez ajouter une solution entièrement rédigée, pour la mettre à disposition de l'utilisateur.

Dans cette perspective, il est vivement recommandé, lors de l'ajout de l'élément, de choisir l'option « Au choix du conseiller (non par défaut) », de sorte que le conseiller sera libre de sélectionner ou pas la solution, avant de générer le rapport. En effet, s'agissant de briques de solutions nouvelles ajoutées à l'initiative de l'administrateur, il n'y a pas d'intelligence du système expert.

#### Ajout d'une brique liée à une brique existante

Le cas est plus simple car il n'est pas nécessaire au préalable de paramétrer le modèle de rapport.

Il suffit de vous rendre directement dans la gestion des briques rédactionnelles (chemin : ADMINISTRATION / BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE / BRIQUES DES ETUDES PATRIMONIALES / RECHERCHE PAR ELEMENT). Puis d'ajouter la brique à la brique existante.

Cela signifie que la brique créée apparaitra systématiquement quand la brique « historique » ( i.e. brique fournie par défaut dans la bibliothèque rédactionnelle éventuellement modifiée par l'administrateur au préalable) sera jugée pertinente par le système expert et / ou sélectionner par l'utilisateur.

- A l'écran de sélection des éléments (étape « rapport » pour l'utilisateur) préalablement à la génération de l'étude, l'utilisateur ne verra pas l'existence de la brique liée à la brique existante. Cela signifie que l'administrateur impose le lien entre les briques à l'utilisateur.
  - En pratique, cette fonctionnalité permet surtout de rattacher une même brique nouvelle à plusieurs briques existantes (par exemple : présentation d'un contrat d'assurance vie de la compagnie X, qui serait rattachée aux différentes briques relatives à l'assurance vie). Ce qui évite de modifier plusieurs fois la brique en question en cas de changements.

#### **RESTITUTION DANS LE RAPPORT DES COMMENTAIRES SAISIS DANS L'INTERFACE DE SYSTERIAL**

L'utilisateur a la possibilité de saisir des commentaires dans l'interface de SYSTERIAL, lorsqu'il rentre les données de son dossier.

Ces commentaires pourront désormais être restitués en fin de rapport (évitant à l'utilisateur de les intégrer manuellement dans le rapport) via l'élément de niveau 1 dénommé « Restitution des commentaires saisis dans le dossier » dans le modèle de rapport.

La restitution n'est naturellement pas obligatoire. Dans le modèle de rapport « standard », le statut par défaut est « Au choix du conseiller (non par défaut) ».

Sy Administration de la structure et de la composition du rapport		×
Rapport : structure, composition, solut	ions autorisées	P
Vous pouvez <b>déplacer un élément ou un groupe d'élément</b> en utilisant les flèches Vous pouvez <b>imposer</b> qu'un élément ou un groupe d'élément soit <b>toujours ou jamais</b> dans le rapport La création d'un nouveau modèle porte uniquement sur le <b>mode d'inclusion</b> des éléments dans le rapport Modèle de rapport : Standard	nt et non sur leur <b>position</b> dans le rapport.	
Eléments	Inclure 💙	
Alégement des supports immobiliers au sein de vos enveloppes financières Arbitrage au profit d'actifs financiers Arbitrage au profit de forêts et Groupements Forestiers Arbitrage au profit de forêts et Groupements Forestiers Arbitrage au profit de Groupements Fonciers Viticoles Autres problématiques et projets Aménager les pouvoirs de gestion et de disposition sur certains biens Régler les problèmes posés par une indivision (problème existant) Régler les problèmes posés par une indivision (anticipation) Mise en société des biens Convention d'indivision Régler les problèmes posés par un démembrement (problème existant) Régler les problèmes posés par un démembrement (anticipation) Mise en société des biens Régler les problèmes posés par un démembrement (anticipation) Mise en société des biens Mise en société des biens Saffranchir du risque d'illiquidité de l'assurance vie et bénéficier d'une gestion d'actifs so	Au choix du conseiller (non par défaut) Au choix du conseiller (non par défaut)	
Disclaimer	Toujours	
Ajouter Ajouter	Au choix du conseiller (non par défaut)	1

Les commentaires ont été structurés par rubrique pour faciliter leur lecture.

## MISE A JOUR DE LA BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi PACTE le 24/05/2019, nous avons apporté les modifications décrites ci-dessous.

#### S'AGISSANT DE L'EPARGNE RETRAITE

Dans la mesure où les conséquences concrètes pour les épargnants seront en principe connues lors de la publication des décrets et ordonnances d'application (au plus tôt à l'été 2019), nous avons pour l'heure simplement ajusté la rédaction des différentes briques qui traitent de la thématique épargneretraite, sans les revoir en profondeur.

A ce stade, il nous semble prématuré de nous avancer sur les stratégies à mener et conseils à prodiguer à vos clients, tant les conséquences pratiques de la réforme restent floues (notamment concernant le sort du stock de contrats épargne-retraite PERP et MADELIN).

Dès que nous aurons identifié des axes précis de conseils, nous mettrons à jour les briques rédactionnelles et les solutions correspondantes dans le logiciel.

#### S'AGISSANT DE L'INTERESSEMENT

La brique « Intéressement » a été modifiée pour tenir compte de la hausse du plafond en valeur absolue de la prime d'intéressement (3/4 du PASS désormais).

#### S'AGISSANT DU PEA

La brique « Arbitrage\_Avie\_Capi\_PEA » a été ajustée pour attirer l'attention des clients sur la nonclôture du PEA en cas de retrait après 5 ans.